

CARINGTON

Service Duplicata de Carte Grise

Perte, vol ou détérioration de votre carte grise ? Confiez votre demande à CARINGTON et obtenez votre duplicata rapidement, en toute sécurité et 100% en ligne.

Documents nécessaires

- ■ Pièce d'identité valide (CNI ou Passeport)
- ■ Permis de conduire correspondant au véhicule
- ■ Justificatif de domicile (-6 mois : électricité, gaz, eau, téléphone)
- ■ Cerfa demande d'immatriculation n°13750*05
- ■ Déclaration de perte ou de vol (Cerfa 13753*04) si applicable
- ■ Contrôle technique de moins de 6 mois (si requis)
- 📄 Mandat d'immatriculation signé

Pourquoi choisir CARINGTON ?

- ■ Traitement rapide et sécurisé
- ■ Service 100% en ligne
- ■ Support client réactif
- ■ Paiement entièrement sécurisé

www.carington.fr | Service Carte Grise & Immatriculation en ligne